




INFORMATIONS RAM 3^{ème} TRIMESTRE 2019

Assistants maternels, gardes d'enfants à domicile et parents


	<p><u>Formation Faber et Mazlish</u> <u>Sur la communication non violente</u> Formation accessible aux parents et assistants maternels Page 1</p>
	<p><u>Conférence et distribution de sacs à livres</u> Conférence sur l'importance de lire des histoires aux enfants dès le plus jeune âge et mise à disposition d'une sélection d'albums jeunesse Page 2</p>
	<p><u>Résultats du vote du coup de cœur Tiot Loupiot 2019</u> Les enfants qui participent aux ateliers du RAM ont voté pour le coup de cœur Tiot Loupiot, découvrez l'album qui a remporté le plus de voix Page 3</p>

Assistants maternels et gardes d'enfants à domicile

	<p><u>Groupe de parole à destination des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile</u> Prochain groupe de parole réservé aux assistants maternels et gardes d'enfants à domicile avec pour support un thème souhaité par plusieurs professionnels Page 4</p>
	<p><u>Prélèvement à la source :</u> Ce qu'il faut savoir pour 2019 Page 5</p>

	<p><u>La formation continue des assistants maternels</u></p> <p>Droits, financement et propositions de formations...</p> <p>Pages 6 et 7</p>
---	--

Parents-enfants

	<p><u>Ateliers parents-enfants</u></p> <p>2 dates à retenir d'ici la fin d'année</p> <p>Page 8</p>
---	--

Assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, parents et enfants

	<p><u>Animations Intercommunales de l'été</u></p> <p>3 animations intercommunales proposées durant la période estivale</p> <p>Pages 9-10 et 11</p>
	<p><u>Planning de l'été et ateliers d'éveil</u></p> <p>retrouvez le planning général de l'été et la présentation des animations intercommunales</p> <p>Pages 12 et 13</p>
	<p><u>Planning trimestriel par commune</u></p> <p>Lieux des permanences administratives et ateliers d'éveil sur les antennes RAM de juillet à septembre</p> <p>Pages 14-15-16-17 et 18</p>

Formation Faber et Mazlish

Une nouvelle session de 6 ateliers va débuter le week-end du 20 septembre. En fonction du souhait de la majorité des participants, les séances auront lieu les vendredis soirs ou samedis matin.

Voici les week-end concernés :

- Vendredi 20 ou samedi 21 septembre,
- Vendredi 11 ou samedi 12 octobre,
- Vendredi 8 ou samedi 9 novembre,
- Vendredi 22 ou samedi 23 novembre,
- Vendredi 13 ou samedi 14 décembre,
- Vendredi 10 ou samedi 11 janvier 2020

Cette formation s'adresse tant aux parents employeurs qu'aux assistants maternels ou gardes d'enfants à domicile. Elle consiste à donner des pistes de réflexion pour évoluer vers une communication enfant/adulte non violente. Elle est enseignée par Chrystelle Valembois psychologue clinicienne et thérapeute familiale.

Formation de 6 ateliers de 2 heures chacun selon le principe des ateliers « Faber et Mazlish ». Les 6 thématiques :

1. Aider les enfants aux prises avec des sentiments pénibles ;
2. Susciter la coopération ;
3. Remplacer la punition ;
4. Encourager l'autonomie ;
5. Compliment et estime de soi ;
6. Aider les enfants à cesser de jouer des rôles.

Cette formation est financée par la communauté de communes Flandre Lys hormis une participation aux frais correspondant au livret pédagogique utilisé lors des séances et que vous garderez à l'issue des ateliers.

Tous les ateliers ayant un lien entre eux, l'engagement sera exigé pour l'ensemble des 6 séances.

Si vous êtes intéressé et que vous ne vous êtes pas encore manifestés, inscrivez-vous en nous précisant si vous préférez des séances les vendredis soir (19h-21h) ou les samedis matin (9h30-11h30).

Soit par téléphone au : 03-66-32-24-77, soit par mail : ram@cc-flandrelys.fr



C'est tout simple !

Une centaine de sacs « Lisons bébé » avec des livres tous différents, qui tourneront pendant plus d'une année via notre RAM, pour permettre aux bébés et jeunes enfants de découvrir la littérature jeunesse.

Assistant maternel, vous empruntez, vous ramenez, vous évaluez via un questionnaire.

Cela vous tente ?

Rendez-vous le **samedi 5 octobre 2019 à 9h00 au siège de la communauté de communes Flandre Lys à La Gorgue**, pour le lancement de cette action et la remise des sacs.

En présence de Sophie Van Der Linden (romancière et critique littéraire française, spécialiste de l'album pour la jeunesse) qui vous en dira plus sur les albums et les bébés.

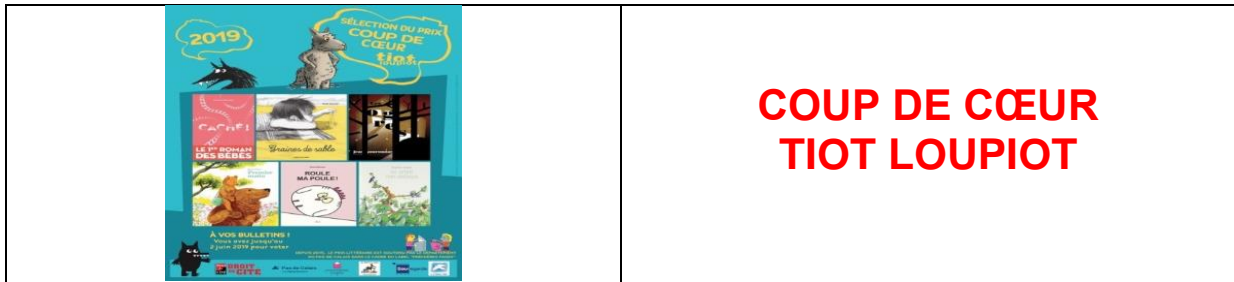
Accueil : 9h

Présentation du dispositif 1ères pages et discours CCFL: 9h30

Conférence : 10h-11h30

Remise des sacs Lisons bébé : 11h30

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence à cet événement, soit par téléphone sur l'une des antennes ram ou au 03-66-32-24-77 ou par mail : ram@cc-flandrelys.fr



De janvier 2019 à début juin 2019, votre enfant a participé à des lectures à voix haute lors des ateliers d'éveil du RAM et a voté pour son prix coup de cœur Tiot Loupiot parmi 6 livres présélectionnés.

C'est l'album Les ogres de Jean Gourounas aux éditions Rouergue qui remporte le plus de voix cette année.

Merci à tous nos petits lecteurs pour leur participation !



**Groupe de parole à destination
des assistants maternels
et des gardes à domicile**



Le prochain groupe de parole aura lieu le vendredi 27 septembre à 19h à la communauté de communes Flandre Lys (réservé aux assistants maternels et gardes d'enfants à domicile).

Ce groupe aura pour thème : « **les relations entre le salarié du particulier employeur et l'employeur** ».

Partage de vécus d'expériences et de pratiques. Rencontres animées par Mme Valembos, psychologue, professionnelle spécialisée de la petite enfance.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de ce mail ou ram@cc-flandrelys.fr ou par téléphone sur une des antennes RAM ou au 03-66-32-24-77.

CE QUE LES ASSISTANTS MATERNELS DOIVENT SAVOIR

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été reporté d'une année pour les salariés des particuliers-employeurs dont les assistants maternels.

Rappelons le principe du prélèvement à la source : chaque mois la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) envoie un taux d'imposition à l'employeur pour qu'il retire l'impôt du salaire versé à son employé. Dans le cas d'employeurs multiples, le système est identique et reste simple. C'est le même taux qui sera retenu sur chaque salaire quelque soit l'employeur et le montant du salaire.

En avril dernier, lors de la déclaration de revenus les contribuables ont eu à choisir entre un taux d'imposition familial ou individuel (rappelons que le choix d'un taux d'imposition individuel n'a de sens qu'en cas d'écart de revenu important entre les conjoints). Ils ont eu communication de leur taux d'imposition directement calculé par l'administration fiscale selon la formule choisie. C'est ce taux qui sera envoyé par la DGFIP à chaque employeur. Dans le cas des employeurs multiples, ce taux sera appliqué par tous. Pour les assistants maternels c'est Pajemploi (après en avoir été informé par la DGFIP) qui le communiquera chaque mois à chaque parent.

L'ensemble des contribuables ont payé leur impôt sur les revenus 2017 en 2018 et ont commencé à payer en janvier 2019 leurs impôts sur les revenus 2019. En clair 2018 est, d'un point de vue fiscal, ce qu'on appelle une année blanche, car les revenus courants de l'année ne sont pas imposés. Comme tous les contribuables aussi, vous ne serez pas imposés sur vos revenus 2018. Ainsi, pas de mensualités prélevées si vous étiez mensualisé et pas de tiers provisionnel à régler concernant les revenus 2018. La seule différence c'est que pour la plupart des contribuables, l'année blanche précède juste le prélèvement à la source et que pour vous, elle est en amont de deux ans.

Pour vous éviter de payer en 2020 deux impôts (à la fois ceux se référant aux revenus 2019 et ceux aux revenus de 2020 selon le principe du prélèvement à la source), vous devrez payer entre septembre 2019 et décembre 2019 un acompte afin d'anticiper le montant de l'impôt sur le revenu au titre de l'année 2019. Cet acompte (dit « contemporain ») sera directement calculé par la DGFIP sur la base de vos derniers revenus connus (cf déclaration déposée en avril 2019). L'impôt dû sera régularisé en 2020 une fois que la totalité de vos revenus 2019 sera connue précisément. Mais en 2020, comme tout salarié du particulier employeur vous pourrez bénéficier sous certaines conditions d'un étalement de ce solde d'impôt. Néanmoins mieux vaut anticiper car la fin d'année 2019 et le début d'année 2020 pourraient s'avérer économiquement difficiles. Les années suivantes, tout sera plus facile.

Dans la même logique que la mensualisation, le prélèvement à la source peut tenir compte « d'événements de la vie » : ainsi si le taux d'imposition est de principe identique chaque mois, vous pourrez demander son recalcul (via votre espace privé sur [impôts.gouv](https://impots.gouv.fr)). Naissance, divorce, chômage, changements conséquents de revenus dans un sens comme dans l'autre. En tout état de cause, il y aura toujours des régularisations en fin d'année pour tenir compte des variations de revenus.

Si avec l'accord de l'assistant maternel, le parent-employeur a opté pour le système du tiers payant après déclaration du parent employeur, Pajemploi va calculer le salaire de l'assistant maternel moins les aides et reversera à l'assistant maternel ce salaire moins le prélèvement à la source. Si le parent employeur n'a pas opté pour le système du tiers-payant, c'est lui qui calculera le salaire net en appliquant le taux d'imposition.

Pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source/collecteur-particulier-employeur>. (Source : *les Pros de la petite enfance*)



FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTS MATERNELS

1/Financement par le compte personnel de formation (CPF)

Vous cumulez chaque année 24 heures de formation continue sur votre compte CPF. Jusqu'en 2015, vous avez cumulé jusqu'à 120 heures de formation sur l'ancien dispositif, le compteur DIF. Fin 2020, les heures de formation cumulées sur le compteur DIF seront perdues si elles ne sont pas utilisées ou reportées sur le compte CPF. Pour consulter votre compte et reporter les heures DIF, connectez-vous sur le site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>. C'est l'AGEFOS PME qui finance les formations dans ce cadre et vous dédommagera des frais de repas et kilométriques. Les formations proposées sont certifiantes et permettent de valider, si vous le souhaitez, un PCIE = Passeport en Compétence Informatique Européen. Si vous avez un souhait de formation particulier, rapprochez-vous de votre animatrice.

2/ Financement par le plan de formation

Attention : Dans le cadre de votre droit à la formation continue, le quota annuel des heures de formation est de 58 h financées par IPERIA.

Vous bénéficiez donc de 58h de formation par an, gratuites et rémunérées.

Cette année, nous nous sommes regroupés avec d'autres RAM afin de proposer un plus large choix de formations mais cela implique aussi la mise en place de formations sur des communes qui ne font pas partie de la Communauté de communes FlandreLys (pour rappel, les frais de déplacements sont pris en charge).

Voici les formations proposées d'ici la fin d'année. Si l'une d'entre elles vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice de l'antenne RAM de votre commune afin de retirer un dossier d'inscription et d'obtenir de plus amples informations.

Le RAM d'Aix-Noulette organise la formation « troubles du langage », 14 heures les samedis 5 et 12 octobre.

Le RAM de Carvin propose une formation Sauveteur Secouriste du Travail, 14 heures les samedis 12 et 19 octobre au CREFO à Lens.

Pour consulter toutes autres les formations : Cf Tableau ci-dessous

FORMATIONS MUTUALISEES 2019

Intitulé de formation	Référence et durée de la formation	Dates	Lieu et adresse de la formation	Organismes de formation
Gérer les situations difficiles	MIGSD 14 heures	14 et 21 septembre 2019	Méteren	Hauts de France Prestation
Apprentissage de la langue des signes française	MILDS 35 heures	14 et 21 septembre, 5 et 12 octobre, 16 novembre	Centre petite enfance 12 bis rue Duquesne Fleurbaix	CREAFI
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM 21heures	14,21septembre et 5 octobre	rue des tramways au RAM Ca-RAM-el à Houplines	ADAPECO
S'occuper d'un enfant en situation de handicap	MIEH 21 heures	12 octobre, 9 et 23 novembre 2019	La Chapelle d'Armentières	CREAFI
Recyclage SST	MIRSST 7 heures	19 octobre 2019	RAM de La Chapelle d'Armentirères	CREAFI
Alimentation et troubles alimentaires de l'enfant	MIAE-M3 21 heures	9, 23 et 30 novembre 2019	Estaires (à confirmer)	Hauts de France Prestation
Recyclage SST	MIRSST 7 heures	16-nov-19	Houplines	CREAFI
Favoriser la bientraitance envers les enfants	MIBE 21 heures	23, 30 novembre, 14 décembre	Méteren	CREAFI
Parler avec un mot et un signe	MIPMS 21 heures	16, 30 novembre et 7 décembre	Pérenchies	CREFO
Troubles du langage	MITL 14 heures	7 et 14 décembre 2019	Méteren	CREFO



Encore 2 ateliers parents-enfants pour l'année 2019. Que vous soyez parents employeurs ou assistant maternel parent d'un jeune enfant, ces ateliers vous sont destinés.

Attention la date du prochain atelier a changé :

Samedi 28 septembre à 10h à la salle de motricité, rue Jean Mermoz à La Gorgue : atelier motricité libre

Samedi 16 novembre à 10h au ram de La Gorgue - Espace Yves Duteil rue Pierre de Coubertin : Atelier pour les jeunes artistes et leurs parents - Je réalise avec papa et/ou maman mon premier tableau

Pensez à vous inscrire par téléphone sur l'une des antennes RAM ou au 03-66-32-24-77 ou par mail : ram@cc-flandrelys.fr .

SPECTACLE « A DEUX MAINS... » PAR LA COMPAGNIE RACINES CARREES



Dans le cadre du CLEA, en partenariat avec le service culture de la Communauté de communes Flandre Lys, la compagnie Racines carrées vient nous présenter son spectacle : « A deux mains... »

A demain..., courte phrase qui est quotidiennement répétée par de nombreux adultes aux enfants. Mais pourquoi devraient-ils la comprendre comme nous, les adultes? «A deux mains... », d'imaginaire en imaginaire, de petits jeux de mots peuvent naître de grandes histoires. Histoires où les personnages sont tout simplement accrochés à nous sans jamais nous quitter. Nos mains, nos deux mains, accompagnées de leurs dix fidèles complices proposent un voyage nocturne au pays de l'imaginaire où les personnages se transforment au gré des saisons et des voyages qui remplissent les songes de nos enfants. Maintenant, pour maintenir à main levée, une chorégraphie atypique et rigoureuse qui donne à la danse urbaine une nouvelle voie poétique et minimaliste destinée aux enfants.

Deux représentations nous sont réservées dans la salle communautaire de la communauté de communes 500, rue de La Lys à La Gorgue :

- Le mardi 9 juillet à 9h15
- La mardi 9 juillet à 10h30

Pensez à vous inscrire auprès des professionnelles du RAM par téléphone au 03-66-32-24-77 ou par mail ram@cc-flandrelys.fr



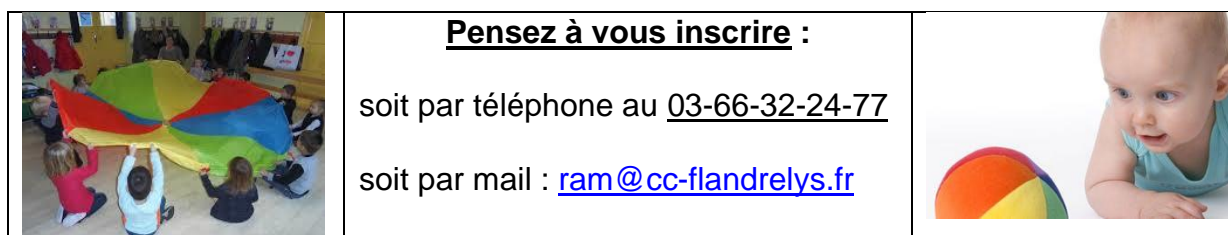
L'équipe du RAM vous attend pour faire des jeux de construction avec des briques, de la manipulation avec des foulards, des ballons...dans un espace sécurisé qui favorise la motricité libre.

Cet atelier vous est proposé les :

jeudi 25 juillet

vendredi 26 juillet

à 10h00 au dojo du complexe sportif rue Jean Mermoz de La Gorgue





ATELIER CIRQUE

Le RAM vous invite à l'atelier cirque animé par Doriane Frémaux de la compagnie Zygomorf. Vous y découvrirez les rudiments de jonglerie, d'acrobatie, de jeux d'équilibre...

Cet atelier est réservé aux enfants marcheurs pour des groupes de 12 enfants maximum.

4 créneaux vous sont proposés au dojo rue Jean Mermoz à La Gorgue :

- Lundi 5 août de 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15
- Mardi 6 août de 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15

Si vous souhaitez y participer, pensez à vous y inscrire soit par téléphone au 03-66-32-24-77 ou par mail ram@cc-flandrelys.fr. Pour les assistants maternels, merci de faire remplir l'autorisation parentale ci-dessous.

AUTORISATION PARENTALE MAQUILLAGE

A l'occasion de l'atelier cirque organisé par le RAM, votre enfant aura la possibilité de se faire maquiller. Afin de nous prévenir de tout problème d'allergie, merci de remplir l'autorisation ci-dessous et de l'amener le jour de l'atelier cirque.

M. et Mme

autorise(nt) son/leur enfant à :

- Être maquillé : **oui** **non**

Merci de barrer la mention inutile

Le :

Signature :

PLANNING RAM JUILLET 2019		
LUNDI 1 JUILLET 2019	SIEGE DE LAVENTIE	
MARDI 2 JUILLET 2019	LAVENTIE	LA GORGUE
MERCREDI 3 JUILLET 2019	FERMÉ	
JEUDI 4 JUILLET 2019	HAVERSKERQUE	LESTREM
VENDREDI 5 JUILLET 2019	MERVILLE	ESTAIRES
LUNDI 8 JUILLET 2019	SIEGE LAVENTIE	
MARDI 9 JUILLET 2019	Animation Intercommunale Spectacle "A deux mains"	SIEGE LAVENTIE
MERCREDI 10 JUILLET 2019	FERMÉ	
JEUDI 11 JUILLET 2019	SIEGE LAVENTIE	
VENDREDI 12 JUILLET 2019	SIEGE LAVENTIE	
SAMEDI 15 JUILLET 2017 DIMANCHE 16 JUILLET 2017		
LUNDI 15 JUILLET 2019	SIEGE LAVENTIE	
MARDI 16 JUILLET 2019	LAVENTIE	SIEGE LAVENTIE
MERCREDI 17 JUILLET 2019	FERMÉ	
JEUDI 18 JUILLET 2019	HAVERSKERQUE	FLEURBAIX
VENDREDI 19 JUILLET 2019	ESTAIRES	SIEGE LAVENTIE
SAMEDI 22 JUILLET 2017 DIMANCHE 23 JUILLET 2017		
LUNDI 22 JUILLET 2019	SIEGE LAVENTIE	
MARDI 23 JUILLET 2019	SIEGE LAVENTIE	
MERCREDI 24 JUILLET 2019	FERMÉ	
JEUDI 25 JUILLET 2019	Animation Intercommunale Motricité et Jeux	SIEGE LAVENTIE
VENDREDI 26 JUILLET 2019	Animation Intercommunale Motricité et Jeux	SIEGE LAVENTIE
LUNDI 29 JUILLET 2019	SIEGE LAVENTIE	

MARDI 30 JUILLET 2019	LA GORGUE	SIEGE LAVENTIE
-----------------------	-----------	----------------

Page 13

PLANNING RAM AOÛT 2019		
JEUDI 1er AOÛT 2019	LESTREM	SIEGE DE LAVENTIE
VENDREDI 2 AOÛT 2019	MERVILLE	SAILLY SIEGE LAVENTIE
LUNDI 5 AOÛT 2019	animation Intercommunale cirque	SIEGE DE LAVENTIE
MARDI 6 AOÛT 2019	animation Intercommunale cirque	SIEGE DE LAVENTIE
MERCREDI 7 AOÛT 2019	FERME	
JEUDI 8 AOÛT 2019	SIEGE LAVENTIE	
VENDREDI 9 AOÛT 2019	SIEGE LAVENTIE	
LUNDI 12 AOÛT 2019	FERMÉ	
MARDI 13 AOÛT 2019		
MERCREDI 14 AOÛT 2019		
JEUDI 15 AOÛT 2019		
VENDREDI 16 AOÛT 2019		
LUNDI 19 AOÛT 2019	FERMÉ	
MARDI 20 AOÛT 2019		
MERCREDI 21 AOÛT 2019		
JEUDI 22 AOÛT 2019		
VENDREDI 23 AOÛT 2019		
LUNDI 26 AOÛT 2019	SIEGE DE LAVENTIE	
MARDI 27 AOÛT 2019	LAVENTIE	SIEGE DE LAVENTIE
MERCREDI 28 AOÛT 2019	FERMÉ	
JEUDI 29 AOÛT 2019	HAVERSKERQUE	FLEURBAIX SIEGE LAVENTIE
VENDREDI 30 AOÛT 2019	ESTAIRE	SIEGE DE LAVENTIE

PROGRAMME RAM FLEURBAIX 3 EME TRIMESTRE 2019			
Dates	Ateliers	Lieu	Horaire
Jeudi 4 juillet 2019	motricité	RAM –centre de la petite enfance – 12bis rue Du Quesne	10h – 11h
Jeudi 18 juillet 2019	Atelier d'éveil	RAM –centre de la petite enfance – 12bis rue Du Quesne	9h30 – 11h
Jeudi 5 septembre 2019	Atelier d'éveil	RAM –centre de la petite enfance – 12bis rue Du Quesne	9h30 – 11h
Jeudi 12 septembre 2019	motricité	RAM –centre de la petite enfance – 12bis rue Du Quesne	10h – 11h
Jeudi 19 septembre 2019	Dégustation de la betterave	RAM –centre de la petite enfance – 12bis rue Du Quesne	9h30 – 11h
Jeudi 26 septembre 2019	conte	Bibliothèque rue Du Quesne Fleurbaix	9h30 – 10h30

PROGRAMME RAM LA GORGUE 3 EME TRIMESTRE 2019			
Dates	Ateliers	Lieu	Horaire
Mardi 2 juillet	Visite de l'école de l'Alloeu	Ecole de l'Alloeu 7 bis, rue Jean Mermoz à La Gorgue	9h00 à 11h00
Mardi 30 juillet	Atelier d'éveil	RAM rue Pierre De Coubertin La Gorgue	9h30-11h00
Mardi 3 septembre	Atelier d'éveil	RAM rue Pierre De Coubertin La Gorgue	9h30-11h00
Mardi 10 septembre	Atelier d'éveil	RAM rue Pierre De Coubertin La Gorgue	9h30-11h00
Mardi 17 septembre	Motricité	Dojo, rue Jean Mermoz La Gorgue	10h00-11h00
Mardi 24 septembre	Rencontre intergénération, action fruit	RAM rue Pierre De Coubertin La Gorgue	9h30- 11h00

PROGRAMME RAM LAVENTIE 3 EME TRIMESTRE 2019

Dates	Ateliers	Lieu	Horaire
Mardi 2 juillet 2019	Atelier d'éveil	RAM – local des permanences sociales - rue du Général De Gaulle - Laventie	9h30 – 11h
Mercredi 3 juillet 2019	Inter génération avec la compagnie Racines Carrées	Maison de retraite St Jean – rue du 11 novembre à Laventie	10h – 11h
Mardi 16 juillet 2019	Atelier d'éveil – vacances scolaires	RAM – local des permanences sociales - rue du Général De Gaulle - Laventie	9h30 – 11h
Mardi 27 août 2019	Atelier d'éveil – vacances scolaires	RAM – local des permanences sociales - rue du Général De Gaulle - Laventie	9h30 – 11h
Mardi 3 septembre 2019	Atelier d'éveil	RAM – local des permanences sociales - rue du Général De Gaulle - Laventie	9h30 – 11h
Mardi 10 septembre 2019	Atelier d'éveil	RAM – local des permanences sociales - rue du Général De Gaulle - Laventie	9h30 – 11h
Mardi 17 septembre 2019	médiathèque	Rue Delphin Chavatte - Laventie	9h30 – 10h15 ou 10h30 – 11h15
Mardi 24 septembre 2019	Dégustation betterave	RAM – local des permanences sociales - rue du Général De Gaulle - Laventie	9h30 – 11h

PROGRAMME RAM LESTREM 3 EME TRIMESTRE 2019

Dates	Ateliers	Lieu	Horaire
Jeudi 4 juillet	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Jeudi 1 ^{er} août	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Jeudi 5 septembre	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Jeudi 12 septembre	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Mardi 17 septembre	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Jeudi 19 septembre	Lecture à voix haute	RAM	9h30-11h
Jeudi 26 septembre	Dégustation betterave	RAM	9h30-11h
Mardi 1 ^{er} octobre	Motricité	Centre sportif	10h-11h15

PROGRAMME RAM MERVILLE 3 EME TRIMESTRE 2019

Dates	Ateliers	Lieu	Horaire
Mardi 2 juillet	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Vendredi 5 juillet	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Vendredi 2 août	Atelier d'éveil vacances scolaires	RAM	9h30-11h
Mardi 3 septembre	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Vendredi 6 septembre	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Mardi 10 septembre	Motricité	Salle de sport rue d'Aire – Le Sart	9h45-11h
Vendredi 13 septembre	Atelier d'éveil	RAM	9h30-11h
Vendredi 20 septembre	Lecture à voix haute	Médiathèque	10h15-11h
Mardi 24 septembre	Dégustation betterave rouge	RAM	9h30-11h
Vendredi 27 septembre	Dégustation betterave rouge	RAM	9h30-11h

PROGRAMME RAM SAILLY SUR LA LYS 3 EME TRIMESTRE 2019			
Dates	Ateliers	Lieu	Horaire
Vendredi 5 juillet 2019	Atelier animé par la compagnie Racines Carrées	Salle polyvalente 907 rue de la lys à Saily sur la lys	10h – 11h
Vendredi 2 août 2019	Atelier d'éveil	RAM – salle polyvalente – 907 rue de la lys à Saily sur la lys	9h30 – 11h
Vendredi 6 septembre 2019	Atelier d'éveil	RAM – salle polyvalente – 907 rue de la lys à Saily sur la lys	9h30 – 11h
Vendredi 13 septembre 2019	Atelier d'éveil	RAM – salle polyvalente – 907 rue de la lys à Saily sur la lys	9h30 – 11h
Vendredi 20 septembre 2019	conte	Médiathèque – centre socio – Saily sur la lys	10h – 11h
Vendredi 27 septembre 2019	Dégustation betterave	RAM – salle polyvalente – 907 rue de la lys à Saily sur la lys	9h30 – 11h

PROGRAMME RAM ESTAIRES 3 EME TRIMESTRE 2019			
Dates	Ateliers	Lieu	Horaire
Vendredi 5 juillet	Rencontre intergénération	EHPAD les Charmille 2 rue St Vincent de Paul à Estaires	10h00-11h00
Vendredi 19 juillet	Atelier d'éveil	RAM 1, rue St Vincent de Paul à Estaires	9h30-11h00
Vendredi 30 août	Atelier d'éveil	RAM 1, rue St Vincent de Paul à Estaires	9h30-11h00
Mercredi 4 septembre	Atelier d'éveil	RAM 1, rue St Vincent de Paul à Estaires	9h30-11h00
Vendredi 6 septembre	Atelier d'éveil	RAM 1, rue St Vincent de Paul à Estaires	9h30-11h00
Vendredi 13 septembre	Rencontre intergénération	EHPAD les Charmille 2 rue St Vincent de Paul à Estaires	10h00-11h00
Mercredi 18 septembre	Atelier d'éveil	RAM 1, rue St Vincent de Paul à Estaires	9h30-11h00
Vendredi 20 septembre	motricité	Les Olympiades rue de Merville à Estaires	10h00-11h00
Vendredi 27 septembre	Action fruit	RAM 1, rue St Vincent de Paul à Estaires	9h30-11h00

PROGRAMME RAM HAVERSKERQUE 3 EME TRIMESTRE 2019

Dates	Ateliers	Lieu	Horaire
Jeudi 4 juillet	Visite de l'école St Exupéry	Haverskerque	10h-11h30
Jeudi 18 juillet	Atelier d'éveil	RAM, rue du 11 novembre à Haverskerque	9h30-11h00
Jeudi 29 août	Atelier d'éveil	RAM, rue du 11 novembre à Haverskerque	9h30-11h00
Jeudi 5 septembre	Atelier d'éveil	RAM, rue du 11 novembre à Haverskerque	9h30-11h00
Jeudi 12 septembre	Atelier d'éveil	RAM, rue du 11 novembre à Haverskerque	9h30-11h00
Jeudi 19 septembre	Action fruit	RAM, rue du 11 novembre à Haverskerque	9h30-11h00
Jeudi 26 septembre	motricité	Salle de danse, rue du 11 novembre à Haverskerque	10h00-11h00